Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 029-212902910-20261013-131020266-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE	EXTRAIT DU REGISTRE
ARRONDISSEMENT DE CHATEAULIN	DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE TREGOUREZ	DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°1310202666

DATE DE CONVOCATION : ..... 8 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six, le 13 octobre 2026 à 20h00 le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Anthony Page.

DATE D'AFFICHAGE :	8 octobre 2026
Nombre de Conseillers en exercice	15
Nombre de présents	13
Nombre de votants.	14

Etaient présents les membres du Conseil Municipal à l'exception de :
William Mallégoll qui a donné procuration à Anthony Page
Florian Lelièvre, absent excusé,

Secrétaire élue : Marion Pasdeloup

OBJET : Pacte Finistère 2030 – V 2 – 2027/2028/2029 – validation de projets

La commune de Trégourez souhaite déposer auprès du département du Finistère une demande de subvention dans le cadre du volet 2 du Pacte Finistère 2030 pour une programmation sur 3 années, à savoir les projets à réaliser sur 2027- 2029

M. le Maire propose de soumettre 2 projets pour ce volet 2 : ce dernier veut répondre à la réalisation de projets structurants avec une enveloppe à répartir au sein de l'EPCI.

Les projets présentés sont les suivants :

- La réhabilitation énergétique de l'école (maternelle et cantine) dans le cadre de la Tranche 2
- Les travaux de réhabilitation de l'église dans le cadre de la tranche 1

A noter que la commune a déjà obtenu un accord de subvention pour la réhabilitation de l'école maternelle /cantine dans le cadre de la DETR 2026 (110 000 €), la DSIL 2026 (27 987,24 €) et le Fonds vert 2026 (31 500 €).

L'enveloppe financière du projet s'élève à 315 000 € HT, soit 378 000 € TTC. La demande de subvention concerne environ 30 % du montant des travaux, soit 94 500 €.

Concernant l'église, une réunion de présentation du diagnostic a eu lieu en mairie début septembre devant les membres du Conseil municipal. Les Elus viennent de donner pouvoir au Maire d'engager les démarches permettant de voir aboutir les travaux de la tranche 1. Afin de garantir le montage financier une demande de subvention sera formulée auprès du Département. Les dépenses de la tranche 1 ont été évaluée à 500 000 € HT soit 600 000 € TTC et concernent principalement la façade occidentale et la flèche pour le lot maçonnerie – pierre de taille – installation de chantier et échafaudages, le lot

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 029-212902910-20261013-131020266-DE

couverture, le lot menuiserie et ferronnerie (habillage grand meuble intégrant sas d'entrée et meuble de présentation vitraux) et le lot système campanaire.

En parallèle, la collectivité va solliciter la Direction Régionale des Affaires

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité

- Acte le souhait de la commune de déposer une demande de subvention dans le cadre du volet 2 pour le millésime 2027, 2028 et -2029 auprès du Département du Finistère
- S'accorde sur le fait de retenir comme projets structurants la **rénovation énergétique de l'école maternelle et la cantine pour la phase n°2** et **les travaux de l'église**,
- Donne mandat au Maire pour toute signature à venir permettant l'aboutissement de ces opérations

La demande de subvention est à formuler sur la plateforme e-demarches.finistère à l'instar de celle de l'Etat.

Pour extrait certifié conforme

Le secrétariat

Marion Pasdeloup

Le Maire,

Anthony Page

MAIRIE DE TRÉGOUREZ (Finistère)

Transmis au représentant de l'Etat le : .....

Publié le : .....